



Clientele VRP multicartes

Par **Patrice351967**, le **08/04/2023** à **20:48**

Bonsoir

Etant VRP multicartes Vins et Spiritueux

Ma question est :

La première commande prise chez un nouveau client , de ce fait ce client revient il au VRP qui prend celle ci et devient donc son interlocuteur commercial ?

Cordialement

Par **P.M.**, le **09/04/2023** à **09:28**

Bonjour,

Il conviendrait de se référer au contrat de travail mais si le VRP est rémunéré sur son propre chiffre d'affaires chaque commande qu'il obtient lui est commissionnée...

Pour les commandes indirectes, celle transmises à l'entreprise sans son intervention, si le contrat de travail ne le prévoit pas, il n'y a pas droit, sauf usage contraire...